

mazars

37 rue René Cassin
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS cedex



Audit & Strategy

15 rue de la bonne rencontre
QUINCY VOISINS
77334 MEAUX cedex

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Société anonyme
RCS 348 494 915 REIMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des stocks

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les stocks s'élèvent à 672,5 m€, soit 51,8% du total actif du Groupe, et comprennent l'en-cours de production pour 514,8 m€, les matières premières pour 97,2 m€ et des produits intermédiaires et finis pour 60,4 m€. La valeur comptable des stocks retenue au bilan correspond au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, selon les modalités décrites à la note 5.11. des « Méthodes comptables ».

La Direction détermine la valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus sur la base du prix de vente estimé net, en se fondant sur des hypothèses de marché et le cas échéant de sources d'informations externes.

L'activité du Groupe est soumise aux aléas climatiques et aux fluctuations du prix de marché.

Nous avons considéré que la valorisation et la valeur nette de réalisation des stocks, qui représentent un montant particulièrement significatif de l'actif total du Groupe, constituent un point clé de l'audit car l'évaluation des stocks et l'évaluation de la valeur nette de réalisation reposent sur des hypothèses, des estimations ou des jugements significatifs de la Direction.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour valoriser les stocks, déterminer leur valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Direction;
- rapproché les quantités en stock des livres de régie et des résultats des inventaires physiques, auxquels nous avons participé par sondage, afin de vérifier l'existence et le correct classement des biens à la clôture;
- réalisé un examen critique des coûts directs et indirects de production incorporés aux produits stockés et un rapprochement des données de gestion utilisées pour déterminer les coûts incorporables avec la comptabilité;
- comparé par sondage le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué, ainsi que le prix de vente promotionnel retenu en fin de saison;
- analysé les perspectives d'écoulement estimées par le Groupe au regard des réalisations historiques et des derniers budgets disponibles.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 5.11 des « Méthodes comptables ».

Réévaluation des actifs immobiliers

Risque identifié

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole détient en pleine propriété ou en location des terres à vigne, propriétés immobilières, équipements techniques et usines de production et de vinification. Au 31 décembre 2020, les actifs immobiliers s'établissent à 345,1 m€, soit 26,6% du total actif, et comprennent des terres à vignes pour 191,4 m€, des bâtiments pour 102,9 m€ et des terrains pour 50,8 m€.

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole a adopté le modèle de la réévaluation prévu par IAS 16 pour les terrains, les terres à vigne et les bâtiments. Ces actifs immobiliers sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture, l'écart entre la valeur historique et la juste valeur étant inscrit en capitaux propres, selon les modalités décrites dans la note 5.6. des « Méthodes comptables ». La Direction détermine la valeur de marché des terres à vigne sur la base de la fourchette de valeur issue des opérations officielles enregistrées sur la période, recensées par les notaires ou déterminée par des experts indépendants, au vu également des caractéristiques intrinsèques de chaque parcelle. Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement sur la base de rapports d'experts indépendants selon les modalités décrites à la note 5.6. des « Méthodes comptables » et à la note 15 des états financiers.

Nous avons considéré que la valeur recouvrable des actifs immobiliers est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe et du niveau de jugement requis pour évaluer ces biens.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses de marché retenues pour la valorisation des actifs immobiliers.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des lettres de mission et des rapports d'évaluation des experts indépendants et réalisé un examen critique des méthodes de valorisation retenues ainsi que de l'indépendance desdits experts;
- rapproché les valeurs comptables retenues par le Groupe des fourchettes de valeur issues des rapports des experts indépendants et des données publiées par les SAFER pour des transactions comparables;
- rapproché les valeurs comptables retenues avec les transactions récentes réalisées par le Groupe pour des actifs similaires ;
- rapproché les réévaluations comptabilisées sur les périodes précédentes des valeurs actuelles de marché issues des rapports des experts afin d'apprécier la fiabilité du processus.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 15 de l'annexe aux comptes consolidés relative à la réévaluation de l'actif immobilier.

Valorisation des marques

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les marques détenues par le Groupe Vranken-Pommery Monopole sont comptabilisées dans les états financiers pour une valeur de 80,1 M€, représentant 6,2 % du total actif.

Les effets du COVID-19 ayant été considérés par le groupe comme un indice de perte de valeur, des tests de dépréciation sur les marques ont donc été réalisés à la date du 31 décembre 2020.

Pour les besoins des tests de dépréciation, la Direction procède à une valorisation de l'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto selon la méthode du surprofit économique et selon la méthode du différentiel de marge, selon les modalités décrites dans la note 14 aux états financiers. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité issue de l'approche multicritères.

Nous avons considéré que la valeur recouvrable des marques, qui représentent un montant significatif au regard du total actif du Groupe, constitue un point clé de l'audit en raison du niveau significatif de jugement requis dans l'établissement des projections de flux de trésorerie et dans le choix du taux de croissance et du taux d'actualisation.

Notre réponse

Nous avons effectué une revue critique des modalités d'analyse des indicateurs de perte de valeur mises en œuvre par la Direction et de réalisation des tests de dépréciation.

Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus d'élaboration des estimations et des hypothèses faites par le Groupe dans le cadre des tests de dépréciation;
- vérifier que les projections de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité des marques correspondent à celles générées par les éléments composant la valeur comptable testée;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, notamment les prévisions de flux de trésorerie, le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme, par comparaison avec les performances historiques et par corroboration avec les analyses externes disponibles sur le contexte de marché;
- examiner les tests effectués par la Direction sur la sensibilité de la valeur recouvrable des marques à une variation raisonnable du taux d'actualisation ou du taux de croissance à long terme.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 14 de l'annexe aux comptes consolidés.

Moyens commerciaux

Risque identifié

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, le Groupe est amené à accorder des ristournes de fin d'année à la grande distribution en fonction des volumes écoulés. Au 31 décembre 2020, les provisions au titre des moyens commerciaux s'établissent à 5,8 m€.

Les moyens commerciaux consentis à la grande distribution constituent pour le Groupe, dès que les volumes de ventes sont atteints, un engagement dont il convient de provisionner les coûts attendus.

Les modalités de calcul des provisions relatives aux moyens commerciaux décrites dans la note 5.15 des « Méthodes comptables » reposent principalement sur les volumes de ventes observés par marque, ainsi que sur l'estimation des coûts attendus en fonction des engagements conclus avec les distributeurs.

Nous avons considéré que les provisions relatives aux moyens commerciaux constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes consolidés et en raison du niveau de jugement requis pour la détermination des coûts attendus des actions promotionnelles dans un contexte de marché complexe.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des modalités mises en œuvre par la Direction pour recenser l'ensemble des engagements auprès de la grande distribution;

- réaliser un examen critique de l'estimation établie par le contrôle de gestion des engagements existant à la clôture au titre des moyens commerciaux, notamment en corroborant les données de gestion avec les livraisons de l'année et, par sondages, avec les données contractuelles;
- réconcilier les estimations établies par le contrôle de gestion des données comptables;
- rapprocher les factures d'avoir reçues sur la période avec la provision établie à la clôture précédente afin d'apprécier la fiabilité du processus;

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 5.15 des « Méthodes comptables ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE par l'Assemblée générale du 5 juin 2019.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars était dans la 26^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Audit & Strategy Révision Certification dans la 20^{ème} année, dont respectivement la 23^{ème} et

la 20^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles

sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Bezannes, le 14 avril 2021

Audit & Strategy Révision Certification

Quincy Voisins, le 14 avril 2021

Michel BARBET-MASSIN

Philippe DANDON



Comptes Consolidés au 31 décembre 2020

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020 - NORMES IFRS	4
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES	5
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019 - NORMES IFRS	6
TABLEAU DE FINANCEMENT PAR ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE - NORMES IFRS	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - NORMES IFRS	8
METHODES COMPTABLES	9
1. PRINCIPES GENERAUX	9
2. FAITS MARQUANTS	10
3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	11
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	14
6. PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	22
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019	23
NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES	23
NOTE 2. ACHATS CONSOMMES	23
NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL	24
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	25
NOTE 6. IMPOTS ET TAXES	25
NOTE 7. REPRISES DE PROVISIONS	25
NOTE 8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	26
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	26
NOTE 10. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	27
NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS	27
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	28
NOTE 13. ECARTS D'ACQUISITION	28
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30
NOTE 16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	32
NOTE 17. STOCKS	33
NOTE 18. CLIENTS & COMPTES RATTACHES	33
NOTE 19. AUTRES ACTIFS COURANTS	34
NOTE 20. DISPONIBILITES	34
NOTE 21. CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	35
NOTE 22. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES & CONCOURS BANCAIRES	36



NOTE 23. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	41
NOTE 24. IMPOTS DIFFERES	43
NOTE 25. FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	43
NOTE 26. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	44
NOTE 27. DETTES D'IMPOTS	44
NOTE 28. AUTRES PASSIFS COURANTS	44
NOTE 29. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS	45
NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	46
NOTE 31. SECTEURS OPERATIONNELS	47
NOTE 32. PARTIES LIEES	48
NOTE 33. EVENEMENT POST CLOTURE	50
NOTE 34. CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE (EN K€)	50



Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2020 - Normes IFRS

En K€	Note annexe	12/2020	12/2019
Chiffre d'affaires	1	244 006	274 625
Achats consommés	2	-169 688	-191 658
Charges de personnel	4	-38 999	-46 539
Autres Produits d'exploitation	5	3 478	8 859
Autres Charges d'exploitation	5	-1 040	-2 302
Impôts et taxes	6	-4 042	-4 087
Reprises sur amort. et prov.	7	198	637
Dotations aux amortissements et provisions	8	-15 109	-15 222
Résultat opérationnel courant		18 804	24 313
Autres Produits	9	4 088	10 014
Autres Charges	9	-4 932	-13 992
Résultat opérationnel		17 960	20 335
Produits financiers	10	275	284
Charges financières	10	-17 606	-19 570
Résultat avant impôts		629	1 049
Impôts sur les résultats	11	-176	-806
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	16	-130	-95
Résultat net		323	148

Ventilation du Résultat net consolidé

Résultat net consolidé		323	148
- dont part des minoritaires		88	72
- dont part du Groupe		235	76
Résultat par action en €	12	0,03	0,01
Résultat dilué par action en €	12	0,03	0,01

Etat global des gains et pertes consolidés

Etat du résultat net et des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Note annexe	12/2020	12/2019
Résultat net		323	148
Eléments non recyclables en résultat, net d'impôts :		291	3 544
Engagement envers le personnel	23	-158	-1 492
Titres Autodétenus		72	-11
Réévaluation des actifs	15	377	5 047
Eléments recyclables en résultat, net d'impôts :		-1 633	940
Ecarts de conversion sur entités étrangères		-1 847	800
Instruments financiers	29	214	140
Résultat global		-1 019	4 632
Ventilation du Résultat global			
Groupe		-1 128	4 388
Minoritaires		109	244

Bilan consolidé au 31 décembre 2020 - Normes IFRS

Actif

En K€	Note annexe	12/2020	12/2019
Ecart d'acquisition	13	24 479	24 479
Immobilisations incorporelles	14	100 359	100 894
Immobilisations corporelles	15	379 876	382 839
Autres actifs non courants	16	2 297	2 238
Titres mis en équivalence	16	1 061	1 170
Impôts différés	24	413	143
Total Actifs non courants		508 484	511 762
Stocks et en-cours	17	672 460	685 800
Clients & comptes rattachés	18	63 637	63 447
Autres actifs courants	19	36 269	27 160
Actifs financiers courants	29	70	-
Trésorerie	20	17 469	6 542
Total Actifs courants		789 905	782 949
Actifs destinés à être cédés	15	-	-
Total de l'actif		1 298 389	1 294 711

Passif

En K€	Note annexe	12/2020	12/2019
Capital	21	134 056	134 056
Réserves & Primes	21	233 935	235 217
Résultat	21	235	76
Capitaux propres (part du groupe)	21	368 226	369 349
Participations ne donnant pas le contrôle		4 330	4 251
Total Capitaux Propres		372 556	373 600
Emprunts & dettes financières	22	623 761	636 733
Engagements envers le personnel	23	14 158	13 918
Impôts différés	24	57 635	57 443
Total Passifs non courants		695 554	708 094
Fournisseurs & comptes rattachés	25	107 110	94 202
Provisions pour risques et charges	26	6	0
Dettes d'impôt	27	13 000	11 645
Autres passifs courants	28	31 131	25 279
Emprunts & concours bancaires	22	78 967	81 565
Passifs financiers courants	29	65	326
Total Passifs courants		230 279	213 017
Passifs destinés à être cédés	24	0	0
Total du passif		1 298 389	1 294 711

Tableau de financement par analyse des flux de trésorerie - Normes IFRS

En K€	Note annexe	12/2020	12/2019
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées		323	148
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- amortissements & provisions		16 046	14 491
- charges financières nettes	10	17 331	19 286
- variation des impôts différés	24	-332	677
- plus et moins values de cession	9	-438	-241
- instruments financiers	22	-36	-120
- engagement envers le personnel	23	25	1 125
- incidences des sociétés MEE	16	130	95
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		33 049	35 461
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- stocks et encours	17	12 376	10 965
- créances clients	18	-403	-14 571
- dettes fournisseurs	25	12 908	-35 006
- autres créances et dettes		148	4 922
Flux net de trésorerie générés par l'activité		58 078	1 771
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations **		-14 252	-16 895
Cession d'immobilisations	9	3 215	9 017
Incidences des variations de périmètre		-469	0
Variation nette des prêts et autres immobilisations financières		-76	74
Subventions d'investissement reçues		347	6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-11 236	-7 798
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	-7 102
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-38	-50
Opérations sur titres autodétenus		-9	-11
Charges financières nettes	10	-17 331	-19 286
Emissions d'emprunts **	22	35 938	209 440
Remboursement d'emprunts	22	-27 984	-199 701
Variation des financements court terme		-1 624	-3 888
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		-11 048	-20 598
Incidence des variations des cours des devises		-213	111
Variation de trésorerie			
Trésorerie d'ouverture		-45 522	-19 008
Trésorerie de clôture	22	-9 940	-45 522
Variation de trésorerie *		35 582	-26 514

* La trésorerie est égale au solde entre la trésorerie disponible et les concours bancaires (Cf Note 22)

** retraité des contrats de crédit-bail souscrits au cours de l'exercice.

Variation des capitaux propres - Normes IFRS



En K€	Capital	Primes	Réserves et Résultats	Réserves de Réévaluation	Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	Total des capitaux propres	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2019	134 056	45 013	142 148	62 071	-	7 065	376 222	372 173	4 049
Résultat de l'exercice			148				148	76	72
Distributions de dividendes			- 7 152				- 7 152	- 7 102	- 50
Ecart de conversion					800		800	797	3
Opérations sur titres autodétenus					- 11		- 11	- 11	
Variation de périmètre			-				-		
Engagements envers le personnel					- 1 492		- 1 492	- 1 490	- 2
Variation de l'exercice instruments financiers					140		140	140	
Réévaluation des Actifs				5 047			5 047	4 876	171
Impôts différés (Baisse Taux Groupe)							-		
Autres			- 102				- 102	- 110	8
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2019	134 056	45 013	135 042	67 118	-	7 628	373 600	369 349	4 251
Résultat de l'exercice			323				323	235	88
Augmentation de capital							-		
Distributions de dividendes			- 38				- 38	-	38
Ecart de conversion					- 1 847		- 1 847	- 1 844	3
Opérations sur titres autodétenus					72		72	72	
Variation de périmètre			-				-		
Engagements envers le personnel					- 158		- 158	- 161	3
Variation de l'exercice instruments financiers					214		214	214	
Réévaluation des Actifs				377			377	356	21
Autres			13				13	5	8
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2020	134 056	45 013	135 340	67 495	-	9 347	372 556	368 226	4 330



Les états financiers du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2021 et les annexes ont été définitivement validées par le Conseil d'Administration du 14 avril 2021 et ne seront définitifs qu'à compter de leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 juin 2021.

Méthodes comptables

1. Principes généraux

1.1. Référentiel

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1er janvier 2020 :

- Amendements à IFRS 9 Instruments financiers, à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et à IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir-Réforme des taux d'intérêts de référence
- Amendement à IFRS 3 : Regroupement d'entreprises - Définition d'une entreprise
- Amendements à IAS 1 : Présentation des états financiers et à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs-Définition de la matérialité
- Révision du cadre conceptuel pour l'information financière IFRS
- Amendement à la norme IFRS 16 - Allègements de loyers liés au Covid-19 publié le 28 mai 2020, adopté par l'Union européenne le 9 octobre 2020 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2020. Cet amendement exempte le preneur de devoir considérer, pour chaque contrat de location, si, les allègements de loyer obtenus liés à la pandémie de la Covid-19 sont des modifications de contrats (aussi appelé « solution pratique »).

Le Groupe présente le montant comptabilisé en compte de résultat pour refléter les allègements de loyer obtenus et pour lesquels le Groupe applique cette solution pratique.

Les autres normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés clos au 31 décembre 2020.

Les états financiers ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB à la clôture de l'exercice de décembre 2020 mais non encore adoptées par l'Union européenne à cette date.

Il est rappelé par ailleurs que, le compte de résultat consolidé du Groupe Vranken-Pommery Monopole est un compte de résultat par nature.

1.2. Nouveaux textes d'application obligatoire

Les amendements suivants, applicables aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2020, ont déjà été adoptés par l'Union européenne :

- Amendements à IFRS 4 Contrats d'assurance : Report d'IFRS 9 (publié le 25 juin 2020, adopté le 15 décembre 2020 et applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2021).
- Amendements à IFRS 9 Instruments financiers, IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir, IFRS 4 Contrats d'assurance et IFRS 16 Contrats de location-Réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt -Phase 2 (publié le 27 août 2020, adopté le janvier 13, 2021 et applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2021).

Aucun impact significatif n'est attendu.

2. Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice 2020 sont les suivants :

- Dans un contexte marqué par la crise sanitaire de la Covid-19, le chiffre d'affaires consolidé de Vranken-Pommery Monopole au 31 décembre 2020 s'établit à 244 M€, en recul de 11,1 %, avec un export en progression qui représente 60%.
- À partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de la Covid-19 ont fortement perturbé les activités du Groupe qui a dû procéder à l'arrêt temporaire des sites de production afin de protéger l'ensemble de ses collaborateurs. Ces mesures ont affecté les états financiers de l'exercice
- Les impacts de la pandémie sur l'activité du groupe concernent l'ensemble du compte de résultat et du bilan, et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents.
- L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat courant, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.
- Le contexte de la crise explique également la dégradation du résultat opérationnel courant du Groupe qui s'établit à 18,8 M€ (24,3 M€ en 2019).
- Le Groupe s'est engagé dans un processus de renégociation de ses contrats de location et a obtenu à la clôture un abandon de créance de 775 K€ qui a été comptabilisé immédiatement en déduction des loyers. Il a également eu recours aux mesures de chômage partiel entre mars et novembre 2020 et a reçu 2,1 M€ à ce titre qui ont été comptabilisés en déduction des charges de personnel.
- Le Groupe a par ailleurs mis en place des mesures très rigoureuses en matière de maîtrise des coûts (gel des effectifs, réduction des dépenses de publicité et de marketing, frais de déplacement, bonus et autres frais généraux).
- La crise sanitaire a également été un accélérateur de la transformation stratégique du groupe d'une approche orientée produit vers une approche tournée vers le client. Les mesures engagées concernent toute la chaîne de création de valeur de la vigne au consommateur final : vignoble, production, organisation, marketing et commercial.

Le Groupe n'a pas identifié à la clôture 2020 d'événements significatifs, tels que des résiliations de contrat, pénalités pour retard d'exécution, litiges avec des clients ou des fournisseurs, susceptibles d'impacter de façon significative les états financiers.

Liquidité et continuité d'exploitation

- L'épidémie de Covid-19 a généré une grande incertitude sur l'économie mondiale et sur l'activité opérationnelle de nombreux secteurs, dont le secteur dans lequel évolue le groupe. Dans le respect absolu de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et autres parties prenantes, le Vranken-Pommery Monopole s'est organisé rapidement afin d'assurer la continuité de l'exploitation, et s'est notamment concentré sur :
 - o Le renforcement de la liquidité avec la souscription d'un prêt garanti par l'État de 24 M€ ;
 - o La préservation de la trésorerie du Groupe avec des mesures de maîtrise des coûts (activité partielle, programme de réduction des frais généraux, remises de loyers, voir ci-avant) ;
- L'ensemble de ces dispositions ont permis de maintenir l'équilibre financier et d'assurer la continuité d'exploitation du Groupe pour les 12 prochains mois.
- Le groupe a fait l'hypothèse principale d'un niveau d'activité en progression de 5% en 2021 et d'un retour à une activité normale dans le courant de l'année 2022 (en cohérence avec les hypothèses retenues dans le test de dépréciation des immobilisations, cf. Note 15).
- Le Groupe disposait par ailleurs d'une trésorerie de 17,5 M€ au 31/12/2020.

3. Principes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales jugées significatives dans lesquelles Vranken-Pommery Monopole exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés SAS A l'Auberge Franc-Comtoise et SAS VPHV sont consolidées par mise en équivalence.

4. Périmètre de consolidation

Sociétés du périmètre de consolidation (Intégration globale)		12/2020		12/2019	
		Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
France					
SA VRANKEN-POMMERY MONOPOLE	✔	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
N° SIRET 348 494 915 00054 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS					
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION	✔	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
N° SIRET 337 280 911 00120 56 Bd Henry Vasnier 51100 REIMS					
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	✔	99,84%	99,84%	99,84%	99,84%
N° SIRET 314 208 125 00067 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE					
SAS RENE LALLEMENT	✔	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
N° SIRET 415 299 023 00028 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE					
SAS B.M.T. VIGNOBLES	✔	99,84%	100,00%	99,84%	100,00%
N° SIRET 353 422 397 00045 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE					
SAS Champagne CHARLES LAFITTE	✔	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
N° SIRET 328 251 590 00050 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE					
SAS HEDSIECK & C° MONOPOLE	✔	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
N° SIRET 338 509 045 00054 34 Bd Diancourt 51100 REIMS					
SCI DES VIGNES D'AMBROYERE	✔	99,58%	99,58%	99,58%	99,58%
N° SIRET 332 416 397 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE					
SCI LES ANSINGES MONTAIGU	✔	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
N° SIRET 398 362 988 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE					
POMMERY SAS	✔	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
N° SIRET 441 990 132 00025 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS					
SAS GV COURTAGE	✔	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
N° SIRET 382 710 564 00032 Ferme du Château des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY					
SC DU PEQUIGNY	✔	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%
N° SIRET 410 025 134 00025 Domaine des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY					
H.D.C. SAS	✔			100,00%	100,00%
N° SIRET 582 044 228 00085 34 Bd Diancourt 51100 REIMS					



Sociétés du périmètre de consolidation	12/2020		12/2019	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS DES VIGNOBLES VRANKEN N° SIRET 411 224 900 00018 Ferme des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
SC DOMAINE DU MONTCHENOIS N° SIRET 421 321 068 00015 Domaine du Montchenois 51140 CHENAY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL N° SIRET 722 041 175 00034 Domaine Royal de Jarras RD 979 30220 AIGUES MORTES	96,50%	96,50%	96,50%	96,50%
Etranger				
VRANKEN-POMMERY DEUTSCHLAND & OSTERREICH Gmbh Mohrenstrasse 34 D- 10117 BERLIN Allemagne	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY BENELUX SA Square Sainctelette 11/12 1000 BRUXELLES Belgique	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
CHARBAUT AMERICA Inc. 12 East 33 rd Street - 7th Floor 10016 NEW YORK Etats-Unis	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ROZES SA Quinta de Monsul - Cambres - Lamego Portugal	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
VRANKEN POMMERY U.K. Ltd c/o Chambre De Commerce Francaise De Grande Bretagne, LincolnHouse 300 High Holborn LONDON, WC1V 7JH Royaume Uni	97,78%	97,78%	97,78%	97,78%
VRANKEN POMMERY SUISSE SA Av de la Gare 10 1003 LAUSANNE Suisse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
QUINTA DO GRIFO S.A.C. S.A. E.N. 221 KM 100, Poiares, Freixo E. Cinta Portugal	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co., Ltd NBF Hibiya Bld. 14F, 1-1-7 Uchisaiw ai-cho, Chiyoda-ku, TOKYO 100-0011 Japon	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
VRANKEN-POMMERY ITALIA, Spa Piazza Pio XI,5 20123 MILANO Italie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD Level 1, 63 Exhibition Street, Melbourne 3000 Australie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VPL SA 13-15 Rue de l'Industrie L-0869 BERTRANGE Luxembourg			100,00%	100,00%



Sociétés du périmètre de consolidation (Mise en équivalence)	12/2020		12/2019	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS A L'AUBERGE FRANC COMTOISE ■ N° SIRET 572 112 423 00015 9 Place de la Madeleine 75008 PARIS	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS VPHV ■ N° SIRET 891 085 888 00016 5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS	39,94%	40,00%	0,00%	0,00%

5. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites et autres avantages du personnel
- provisions (y compris les provisions pour moyens commerciaux)
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité
- valeur recouvrable des créances, des stocks et autres créances
- juste valeur des instruments financiers dérivés
- actifs d'impôts différés

5.1. Conversion des comptes exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères hors zone "euro" (Charbaut America, Vranken Pommery UK, Vranken Pommery Suisse, Vranken Japan, Vranken Pommery Australia) sont convertis en euros au :

- taux de change de clôture pour le bilan ;
- taux de change moyen pour le résultat.

La différence de change en résultant est inscrite en capitaux propres.

Les devises concernées sont :

	Taux de clôture				Taux moyen			
Etats-Unis	1 €	=	1,2271	USD	1 €	=	1,1470	USD
Royaume-Uni	1 €	=	0,8990	GBP	1 €	=	0,8909	GBP
Suisse	1 €	=	1,0802	CHF	1 €	=	1,0709	CHF
Japon	1 €	=	126,490	JPY	1 €	=	121,884	JPY
Australie	1 €	=	1,5896	AUD	1 €	=	1,6567	AUD

5.2. Opérations en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur du mois où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat, à l'exception de l'effet des variations des cours des créances et des dettes considérées comme des investissements nets dans une activité à l'étranger.

Sont notamment considérés comme des investissements nets dans une activité à l'étranger, les comptes courants bloqués correspondant au soutien financier du groupe à ses filiales. En effet, les filiales australiennes et japonaises poursuivent leur développement, l'Angleterre a dû faire face aux conséquences du « Brexit », et Charbaut America poursuit ses investissements dans la production et la commercialisation en Amérique du Nord du Sparkling Wine "Louis Pommery California".

5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition et est soumis à des tests de dépréciation, au minimum annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

5.4. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants.

Les modalités des tests de perte de valeur des regroupements d'actifs sont détaillées dans le paragraphe 5.9. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Impacts de l'événement Covid-19 sur la méthode d'évaluation des dépréciations des écarts d'acquisition

Conformément aux recommandations de l'ANC, le groupe s'est attaché à mettre en œuvre une démarche raisonnable, cohérente avec le niveau de risque identifié.

Le contexte particulier de très forte incertitude qui résulte de l'événement Covid-19 a ainsi amené le groupe à ajuster son approche pour la valorisation des groupes d'actifs des secteurs d'activité auxquels sont affectés les écarts d'acquisition.

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par les Marques, les droits aux baux et autres immobilisations incorporelles quand ceux-ci remplissent les critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

Les marques et droits de propriété et autres incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition. Les marques ne sont pas amorties. Les droits de propriété concernent principalement des logiciels amortis sur la durée d'utilité et les autres incorporels (droits aux baux, droits d'entrée, usufruits) font l'objet d'un amortissement en fonction de la durée du contrat ou durée d'utilité.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Il est effectué un test de valeur, à chaque clôture annuelle, sur les actifs incorporels selon les modalités indiquées au paragraphe 5.9 afin de déterminer les éventuelles dépréciations de ces éléments.

Impacts de l'événement Covid-19 sur les tests de dépréciation des marques

La pandémie relative au Covid-19 a significativement perturbé les opérations du Groupe, conduisant à une diminution sensible des ventes du Groupe en 2020. Néanmoins, le Groupe estime que ses activités ne seront pas durablement et significativement affectées.

Dans le cadre de l'établissement des comptes au 31 décembre 2020, les plans pluriannuels établis précédemment ont été ajustés afin de prendre en compte la baisse d'activité constatée en 2020 ainsi qu'un scénario de retour à une activité équivalente à celle de 2019 à partir de 2022.

5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles suivantes sont évaluées en conformité avec les règles prescrites par la norme IAS 16 :

Terrains, terres à vignes et bâtiments : application du modèle de la réévaluation.

Les terres à vigne en Champagne, en Camargue et en Provence, et au Portugal, compte tenu de l'existence d'un marché actif, font l'objet d'une comptabilisation à la clôture en valeur de marché, valeur résultant de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes, dans le cas où l'écart est significatif. La valeur des pieds de vignes ne peut être mesurée de façon fiable séparément de la valeur de la terre. En conséquence, la vigne est valorisée aux coûts encourus.

Concernant la réévaluation des terres à vignes en Champagne, les valeurs de marché provenant de données officielles au regard des différentes transactions enregistrées sur la période sont exprimées sous forme de fourchettes de valeur. La valeur médiane ou la valeur haute est retenue selon les caractéristiques spécifiques de chaque parcelle, à savoir, la situation géographique, parcelles situées dans la Marne rassemblées autour d'un même village et formant un ensemble d'un seul tenant, l'âge de la vigne, ...

Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement par des experts indépendants en conformité avec les méthodes prescrites par l'IVCS (notamment la comparaison par rapport aux prix de marché d'actifs similaires et la capitalisation du revenu locatif).

L'écart entre le coût historique et la juste valeur est inscrit en capitaux propres, en "Réserves de réévaluation". Lors de la réévaluation, des immobilisations corporelles, le Groupe a opté pour une déduction du cumul des amortissements de la valeur brute de l'actif. Ainsi la valeur nette est alors retraitée pour obtenir le montant réévalué.

Conformément au modèle de la réévaluation, les actifs sont amortis sur la durée de vie résiduelle.

En cas d'évaluation à la baisse, la contrepartie de cette diminution sera constatée dans les autres éléments du résultat global dès lors qu'il existe un solde créditeur positif dans la réserve de réévaluation au titre de cet actif. Au-delà, elle doit être comptabilisée en charges. Si la juste valeur devient inférieure au coût d'acquisition amorti, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Autres actifs corporels : application du modèle du coût pour tous les biens relevant des catégories concernées ; coût historique correspondant au coût d'acquisition d'origine diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Par ailleurs, il convient de noter les points complémentaires suivants au sujet des immobilisations corporelles :

- Les biens constitués de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes font l'objet d'un suivi par composant et d'un amortissement sur leur durée d'utilisation.
- Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	10 à 150 ans
✓ Vignes (plantations et aménagements)	25 à 40 ans
✓ Installations d'élevage du vin	15 à 30 ans
✓ Installations techniques	4 à 15 ans
✓ Matériels ou outillages	4 à 10 ans
- Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.
- Application de la Norme IFRS 16 relative aux contrats de location est détaillée au paragraphe 5.13.

5.7. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les immobilisations destinées à être cédées ne sont plus amorties à compter de la date de décision de cession.

5.8. Autres actifs non courants

Ce poste comprend principalement des participations détenues par le Groupe ainsi que des dépôts et garanties versés.

Les instruments de capitaux propres, tels que définis par la Norme IFRS 9, sont comptabilisés à la juste valeur par résultat.

5.9. Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS36 – « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des marques.

Les résultats des tests réalisés sont présentés en Note 13 « Ecart d'acquisition », Note 14 « Immobilisations incorporelles » et Note 15 « Immobilisations corporelles ».

5.10. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations courantes.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

- Cas général :

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de la juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

- Instruments de couverture :

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ✓ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêts ou de change,
- ✓ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place,
- ✓ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ✓ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- ✓ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de la juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 13, la ventilation des actifs et passifs financiers est donnée en note 22, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Risque de Change

Les instruments de couverture contre le risque de change utilisés par le Groupe sont des instruments dits "classiques". Du fait de la position de Vranken-Pommery Monopole, exportateur en devises, ce sont des ventes à terme.

Dans le respect des normes IFRS, ces dérivés de change sont réévalués à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, ces revalorisations sont enregistrées nettes d'impôts différés.

Il est effectué une distinction entre la couverture des flux de trésorerie futurs et la couverture des en-cours à la clôture de l'exercice. En cas de couverture des en-cours figurant au bilan, les écarts de conversion sont constatés en résultat financier.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

Risque de Taux

L'endettement du Groupe est principalement composé d'emprunts à taux variables, dont les crédits de vieillissements destinés à financer les stocks.

Le risque de taux d'intérêts est couvert par des instruments classiques de type Swap et Collar.

La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des capitaux propres, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

5.11. Stocks et en-cours

Valorisation

Conformément à la norme IAS 2 – « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

Les matières premières et les produits finis achetés sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Il incorpore l'ensemble des frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus, est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marchés et le cas échéant de sources d'informations externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux directs...).

Conformément à la norme IAS 41, la vendange issue des raisins produits par le Groupe est évaluée en valeur de marché.

Les vins bloqués sont constitués par la différence entre les volumes récoltés dans la limite de l'AOC Champagne (autrement appelé mise en marché) et le rendement de base. Dans le cadre de la réglementation du CIVC, ils peuvent être rendus disponibles pour intégrer le processus de fabrication pour faire face notamment à une mauvaise récolte ou à des prévisions de ventes en augmentation.

Compte tenu du volume et de la qualité de la récolte, ont été soumis à une mesure de mise en réserve qualitative, tous les raisins revendiqués en appellation Champagne :

- de la récolte 2008, obtenus au-delà du rendement de base de 12 400 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha
- de la récolte 2009, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 14 000 kg/ha
- de la récolte 2010, obtenus au-delà du rendement de base de 10 500 kg/ha et dans la limite de 12 000 kg/ha
- de la récolte 2011, obtenus au-delà du rendement de base de 10 500 kg/ha et dans la limite de 13 600 kg/ha
- de la récolte 2013, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha
- de la récolte 2014, obtenus au-delà du rendement de base de 10 100 kg/ha et dans la limite de 13 200 kg/ha
- de la récolte 2015, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha
- de la récolte 2016, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 12 800 kg/ha
- de la récolte 2017, obtenus au-delà du rendement de base de 10 300 kg/ha et dans la limite de 13 400 kg/ha
- de la récolte 2018, obtenus au-delà du rendement de base de 10 800 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha
- de la récolte 2019, obtenus au-delà du rendement de base de 10 200 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha

En raison du contexte sanitaire, l'interprofession a limité le rendement à 8 000 kg/ha en 2020. Début 2021, les volumes de ventes étant meilleurs qu'initialement attendus, le Comité Champagne a pris la décision d'autoriser le déblocage de 400 kg/ha.

5.12. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur prix de transaction. La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

L'application de la norme IFRS 9 précise les règles de décomptabilisation des contrats de cession de créances. Le Groupe maintient à l'actif du bilan les créances cédées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents n'est pas transférée.

Impacts de l'événement Covid-19 sur la méthode d'évaluation des dépréciations des créances

Dans le contexte Covid-19, le groupe a été amené à ajuster temporairement son approche concernant les créances non couvertes par son contrat d'assurance, afin de tenir compte de l'allongement des délais de paiement et des aides octroyées par les États aux clients du Groupe pour soutenir leur trésorerie.

5.13. Contrats de location

Les contrats de crédit baux et assimilés présentant les critères de location financement, pour lesquels les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont inscrits à l'actif selon les principes de la norme IAS 17 reprise dans la norme IFRS 16.

La norme IFRS 16 « Contrats de location » prévoit que tous les contrats de location soient traités comme des contrats de location-financement au sens de la norme IAS 17, qu'il s'agisse de locations financement ou de locations simples.

Concernant les contrats de locations simples, les postes bilantiels incluent des actifs non courants correspondant aux droits d'usage des biens loués et la dette financière correspondant à la valeur actualisée des loyers. Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par un amortissement du droit d'usage et les intérêts sur la dette de loyer.

Le groupe a choisi d'appliquer les exemptions suivantes proposées par la norme :

- contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ;
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 000 USD.

Par ailleurs, ont été exclus du champ d'application de la norme les contrats de location des lors qu'il y a :

- une rémunération basée sur des éléments variables. Les baux ruraux ayant la forme de métayage sont donc exclus.
- l'existence d'un droit substantiel de substituer l'actif par le bailleur

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain (ou non).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer correspond au taux d'intérêt marginal déterminé en fonction de la nature de l'actif loué, du pays du preneur et de la durée du contrat. Le taux implicite n'est appliqué que pour les contrats hors immobilier dès lors que la documentation juridique précise ce taux.

Les principaux contrats de location simple retraités selon les principes de la norme IFRS 16 sont des baux ruraux de type fermage, des baux commerciaux et des locations à moyen terme de véhicules à destination des équipes commerciales.

5.14. Impôts différés

Le Groupe appliquant la norme IAS 12 (Impôts exigibles et différés), des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporaires. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts sont enregistrés dans la mesure où il est probable que des futurs bénéfiques imposables seront disponibles. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux ont été adoptés.

Les positions d'impôts différés sont compensées au sein de chaque groupe fiscal.

Impacts de l'événement Covid-19 sur les modalités d'estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôts différés

Les perspectives de résultats utilisées pour estimer la probabilité de recouvrabilité des actifs d'impôts différés sont cohérentes avec celles utilisées pour effectuer le test de dépréciation des immobilisations (cf Note 15).

5.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

5.16. Engagements envers le personnel

Les salariés du Groupe perçoivent des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, ainsi que des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision au bilan. Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de prime à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture des frais médicaux.

A chaque clôture annuelle des comptes et conformément à la norme IAS 19 révisée (Avantages au personnel), les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Les écarts actuariels dégagés lors du calcul des différents engagements sont comptabilisés en capitaux propres.

Suite à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel, le Groupe a choisi de ne tenir compte, dans l'évaluation des engagements sociaux, que des indemnités de départ à la retraite dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ces engagements à la clôture sont :

- âge du départ à la retraite : 62 à 67 ans pour les cadres selon les sociétés et selon la loi Fillon pour les non cadres
- évolution des salaires : 1,50 %
- taux de charges sociales : 35,51 % à 45,99 % selon les sociétés
- taux d'actualisation : 0,60 % (0,80% au 31 décembre 2019)
- taux de revalorisation des médailles du travail : 1,00 %
- taux de revalorisation des frais médicaux : 1,50 %

5.17. Emprunts et dettes financières

Ce poste est constitué en grande partie par des crédits de vieillissement. Le poste concours bancaires regroupe quant à lui, les mobilisations de créances, financement de stock de produits finis et découverts autorisés.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ceux couverts par des instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des instruments financiers.

L'endettement financier net est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond au calcul suivant :

- Emprunts et dettes bancaires (non courant)
- + Emprunts et concours bancaires (courant)
- + Passifs financiers courants
- Trésorerie
- Actifs financiers courants
- Avances consenties en Comptes courants d'associés

Cette définition est inchangée dans le Groupe depuis 2014. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, et l'application de la Norme IFRS 16, les dettes liées aux contrats de location simple sont désormais intégrées dans l'endettement financier net. Toutefois, la documentation des principaux contrats de financement prévoit cependant que les effets de cette norme comptable soient neutralisés.

Impact Covid-19 sur l'endettement

Les principaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2020 (dont un prêt garanti par l'État) ont permis de renforcer la liquidité du Groupe.

5.18. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

5.19. Informations fiscales

La société Vranken-Pommery Monopole a constitué, à compter du 1^{er} Janvier 1999, un groupe fiscal avec l'ensemble des sociétés françaises du périmètre détenues à plus de 95%.

Les filiales intégrées constatent l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées bénéficient à la société mère.

6. Présentation de l'information financière

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué de ventes de produits finis ou semi-finis et de prestations de services en lien avec les activités viticoles du groupe.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits provenant de la vente de produits finis ou semi-finis sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ou mis à disposition ;
- le prix de vente est fixé ou déterminable ;
- le recouvrement du prix de vente est effectif ou attendu.

Les dépenses relatives au référencement des produits ou correspondant à des participations publicitaires et mandats logistiques avec nos distributeurs sont constatées en déduction du chiffre d'affaires.

Les prestations sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

6.2. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous, issues du reporting interne, sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré en deux principaux secteurs, l'activité Champagne restant prépondérante :

- la production et la commercialisation des vins de Champagne et de Porto (Périmètre historique),
- la production et la commercialisation des vins des Sables et de Provence.

6.3. Autres Produits et Charges

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant affecter la lisibilité de la performance courante sont classées en "Autres produits" et "Autres charges". Ces lignes comprennent notamment :

- les coûts de réorganisation et de restructuration,
- les indemnités non récurrentes,
- les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie)

La trésorerie telle qu'elle apparaît dans le tableau des flux de trésorerie est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles diminuée des concours bancaires courants. Les équivalents de trésorerie sont constitués de produits monétaires évalués à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes. Les charges financières sont présentées en diminution de la marge brute d'autofinancement pour présenter distinctement les opérations d'exploitation des opérations de financement.

6.5. Résultat des sociétés mises en équivalence

Conformément à la recommandation 2013-01 de l'ANC publiée en avril 2013 relative à la présentation de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, le résultat des sociétés qui n'ont pas de « nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du groupe » est présenté avant le « Résultat Net ».

Notes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020

Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	12/2020	12/2019
Production vendue de biens et marchandises	109 926	123 693	233 619	264 815
Prestations de services et autres	8 988	1 399	10 387	9 810
CHIFFRE D'AFFAIRES	118 914	125 092	244 006	274 625

La répartition du chiffre d'affaires par segment opérationnel est présentée en Note 31.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Zone Géographique en K€	12/2020	12/2019
France	118 914	139 389
Europe	103 889	107 143
Pays Tiers	21 203	28 093
Total	244 006	274 625

Un seul client représente 14,2 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020.

Note 2. Achats consommés

Détermination des Achats consommés en K€	Note	12/2020	12/2019
Achats de Matières Premières et Marchandises		108 127	121 722
Autres Achats et Charges Externes		49 184	58 971
Variation de stocks	17	12 376	10 965
ACHATS CONSOMMES		169 688	191 658

Détermination de la Valeur Ajoutée en K€	12/2020	12/2019
Chiffre d'affaires	244 006	274 625
Achats consommés	-169 688	-191 658
VALEUR AJOUTEE	74 318	82 967

Note 3. Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	12/2020		12/2019	
	Mazars	Audit & Strategy	Mazars	Audit & Strategy
Honoraires relatifs à la mission de certification	257	131	288	138
Honoraires relatifs à d'autres prestations	35		50	
Total	292	131	338	138

Note 4. Charges de personnel

En K€	12/2020	12/2019
Salaires & traitements	28 346	32 536
Charges sociales	9 967	12 021
Engagements sociaux hors effets des renégociations	-32	216
Engagements sociaux, effets des renégociations	0	839
Participation des salariés & Intéressement	718	927
Total	38 999	46 539

Les charges de personnel ont diminué de 7,5 M€ dont 2,1 M€ liés aux mesures de soutien dans le cadre de la pandémie de la Covid-19. Le Groupe a par ailleurs réduit ses effectifs au cours de l'exercice par des départs non remplacés.

Au titre de leur mandat pour l'année 2020, la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 138 K€.

EFFECTIF - Répartition France - Etranger	12/2020	12/2019
France	581	609
Etranger	147	163
Total	728	772

EFFECTIF - Répartition par catégorie	12/2020	12/2019
Ouvriers	373	387
Employés	98	110
Agents de maîtrise	84	84
Cadres	173	191
Total	728	772

Note 5. Autres Produits et Charges d'exploitation

En K€	12/2020	12/2019
Subventions d'exploitation	1 907	882
Valorisation du savoir-faire, redevances de marques et autres droits	-	6 518
Autres produits d'exploitation	1 571	1 459
Produits d'exploitation	3 478	8 859
Redevances de marques et autres droits	138	131
Jetons de présence	122	122
Créances irrécouvrables	322	1 186
Autres charges d'exploitation	458	863
Charges d'exploitation	1 040	2 302
Total	2 438	6 557

En 2019, 1.186 K€ de créances avaient été inscrites en perte et fait l'objet d'une provision à hauteur de 608 K€. Les charges liées à des créances irrécouvrables inscrites pour 322 K€ au 31 décembre 2020 sont couvertes à 57% par des reprises de provisions (cf Note 7).

Note 6. Impôts et taxes

En K€	12/2020	12/2019
Impôts et taxes sur rémunération	719	735
Autres impôts et taxes : CET, IFA, Taxes Foncières, Régie,...	3 323	3 352
Total	4 042	4 087

Note 7. Reprises de provisions

En K€	12/2020	12/2019
Créances	182	608
Stocks	-	-
Autres produits d'exploitation	16	29
Total	198	637

Note 8. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	12/2020	12/2019
Immobilisations	14 647	14 548
Amortissements	14 647	14 548
Créances	396	587
Stocks	50	73
Divers	16	14
Provisions	462	674
Total	15 109	15 222

Note 9. Autres Produits et Charges

En K€	12/2020 Charges	12/2020 Produits	12/2019 Charges	12/2019 Produits
Sur immobilisations (cessions, rebut, dép°)	3 047	3 215	8 793	9 017
Sur provisions, litiges, indemnités et ruptures contrats	66	59	1 234	186
Autres	1 819	814	3 965	811
Total	4 932	4 088	13 992	10 014

Les autres charges correspondent aux coûts générés en France et en Europe au titre de la réorganisation de l'activité commerciale, de litiges commerciaux et sociaux, initiés au cours d'exercices antérieurs.

Ventilation par zone d'implantation géographique	En K€	12/2020 Charges	12/2020 Produits	12/2019 Charges	12/2019 Produits
France		1 720	2 077	12 516	9 697
Europe		3 137	1 887	1 432	314
Autres		75	124	44	3
Total		4 932	4 088	13 992	10 014

Note 10. Produits et Charges financiers

En K€	12/2020 Charges	12/2020 Produits	12/2019 Charges	12/2019 Produits
Intérêts	16 790	47	18 128	13
Instruments financiers liés au change (part non efficace)	3	0	0	0
Instruments financiers liés aux taux (part non efficace)	0	0	0	124
Engagements sociaux	111	0	173	0
Différences de change	54	188	217	136
Couverture de taux	255	0	342	0
Dotations / reprises de provisions et Autres	393	40	710	11
Total	17 606	275	19 570	284

Les charges financières diminuent de 2 M€ sur l'exercice 2020 grâce aux mesures engagées depuis 3 ans visant à réduire l'endettement et à améliorer les conditions de financement du groupe.

Note 11. Impôts sur les résultats

En K€	12/2020	12/2019
Engagements sociaux hors effets des renégociations	629	1 049
Engagements sociaux, effets des renégociations	28,92%	34,43%
Montant théorique de l'impôt	182	361
Effet sur l'impôt théorique de :		
Evolution des taux d'impôts	0	168
Déficits reportables des exercices antérieurs ou non activés	0	92
Différentiel de taux des filiales étrangères & différences permanentes	-6	185
Taux effectif de l'impôt	27,98%	76,84%
Montant effectif de l'impôt	176	806

En K€	12/2020	12/2019
Impôt exigible	508	129
Impôt différé	-332	677
Total	176	806

Note 12. Résultat par action

	12/2020	12/2019
Résultat net part du Groupe en K€	235	76
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 937 085	8 937 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires autodétenues	57 453	61 990
Nombre moyen pondéré d'actions	8 879 632	8 875 095
Résultat par action	En €	0,03
		0,01

Résultat dilué

Il n'existe aucun instrument financier dilutif. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Note 13. Ecarts d'acquisition

Valeurs en K€	Brut
Au 01/01/2020	24 479
Nouveaux écarts	
Sorties d'écarts	
Virt poste à poste	-
Au 31/12/2020	24 479

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2020, est présenté en Note 15.

Note 14. Immobilisations incorporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2020	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2020
Marques	Brut	80 148	0	0	0	0	80 148
	Prov.	-38	0	0	0	0	-38
	Net	80 110	0	0	0	0	80 110
Autres droits de propriété - non amort.		1 062	0	0	0	-117	945
Autres droits de propriété amortissables	Brut	21 904	1 135	-44	-303	228	22 920
	Amort.	-13 199	-664	44	186	0	-13 633
	Net	8 705	471	0	-117	228	9 287
Autres incorporels - non amortissables *		4 905	0	0	-35	38	4 908
Autres incorporels amortissables	Brut	20 660	370	0	0	-149	20 881
	Amort.	-14 548	-1 235	0	13	0	-15 770
	Net	6 112	-865	0	13	-149	5 111
Total	Brut	128 679	1 505	-44	-338	0	129 800
	Amort.	-27 785	-1 899	44	199	0	-29 441
	Net	100 894	-394	0	-139	0	100 359

* comprend principalement le fonds de commerce de Pommery pour 2 500 k€



Valeurs nettes des Marques en K€	Au 31/12/2020
Champagne Charles Lafitte	29 786
Champagne Demoiselle	16 439
Champagne Pommery	13 684
Champagne Heidsieck & C° Monopole	3 156
Champagne Vranken - Diamant	830
Champagne Germain	3 811
Portos : Sao Pedro - Rozès - Grifo	12 209
Autres	195
Total	80 110

L'approche multicritères mise en œuvre au 31 décembre 2020 a conduit à confirmer la valeur des marques. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto, a fait l'objet de tests de dépréciation selon les méthodes du surprofit économique (permettant de déterminer une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie), et/ou du différentiel de marge (méthode usuellement utilisée en Champagne consistant à déterminer la différence de revenus par rapport à des produits sans marque équivalents).

Les calculs réalisés pour les méthodes du surprofit économique et du différentiel de marge s'appuient sur les données suivantes :

- ✓ années 2019 et 2020 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2021 à 2024 (prévisions budgétaires établies en 2020 pour la période 2021-2024) ;
- ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul du surprofit économique est de 2,0 % pour le champagne et 3,0 % pour les vins du Portugal ;
- ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,5 % pour le champagne et 6,2 % pour le porto.

L'approche multicritère donne une fourchette de valeurs dans laquelle les valeurs nettes comptables des Marques s'inscrivent confirmant ainsi la valeur de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les marques du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.
- En 2020, ces variations des principales hypothèses prises individuellement confirment les valeurs des marques tant pour le Champagne que le Porto.

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2020, est présenté en Note 15.

Note 15. Immobilisations corporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2020	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Variation de Périmètre	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2020
Terrains	Brut	50 918	631	- 3	-	-	323	51 869
	Amort. -	582	- 160	2	-	-	323	-1 063
	Net	50 336	471	- 1	-	-	-	50 806
Vignoble	Brut	207 442	5 688	- 4 064	-	-	1 296	207 770
	Amort.* -	15 548	- 2 795	714	-	-	1 217	-16 412
	Net	191 894	2 893	- 3 350	-	-	79	191 358
Constructions	Brut	135 531	5 739	- 1 116	- 63	-	1 368	138 723
	Amort. -	33 299	- 4 931	379	21	-	2 084	-35 746
	Net	102 232	808	- 737	- 42	-	716	102 977
Sous-total Immobilier	Brut	393 891	12 058	- 5 183	- 63	-	2 341	398 362
	Amort. -	49 430	- 7 886	1 095	21	-	2 978	-53 222
	Net	344 461	4 172	- 4 088	- 42	-	637	345 140
Installations techniques & matériel	Brut	109 166	4 684	- 4 124	- 34	- 1 973	- 652	107 067
	Amort. -	70 788	- 5 990	2 730	28	1 677	15	-72 328
	Net	38 378	- 1 306	- 1 394	- 6	- 296	- 637	34 739
Total	Brut	503 057	16 742	- 9 307	- 97	- 1 973	- 2 993	505 429
	Amort. -	120 218	- 13 876	3 825	49	1 677	2 993	-125 550
	Net	382 839	2 866	- 5 482	- 48	- 296	-	379 879

(*) Amortissement des plantations

Conformément à la Norme IAS 16 visant à déduire les amortissements de la valeur brute des actifs réévalués, la valeur brute et les amortissements ont été compensés à hauteur de 3 625 K€ au cours de l'année 2020.

Le groupe est titulaire de contrat de locations tels que définis par la Norme IFRS 16 qui représentent :

Valeurs en K€		Au 01/01/2020	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Variation de Périmètre	Autres variations	Au 31/12/2020
Vignobles	Brut	13 991	113	- 472	-	-	9	13 641
	Amort. -	1 093	- 1 071	102	-	-	-	-2 062
	Net	12 898	958	- 370	-	-	9	11 579
Constructions	Brut	24 321	357	- 940	- 63	-	-	23 676
	Amort. -	7 318	- 1 689	243	21	-	-	-8 743
	Net	17 003	- 1 332	- 697	- 42	-	-	14 933
Installations techniques et matériel	Brut	30 021	524	- 512	-	-	177	30 211
	Amort. -	23 381	- 1 613	456	-	-	14	-24 524
	Net	6 640	- 1 089	- 56	-	-	191	5 687
Total	Brut	68 331	994	-1 924	-63	-	186	67 524
	Amort. -	-31 792	-4 373	801	21	-	14	-35 329
	Net	36 539	-3 379	-1 123	-42	-	200	32 195

Les terres à vignes comptabilisés selon le modèle de la réévaluation ont fait l'objet d'un test de valeur par des experts indépendants. La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2020.

Au cours de cet exercice, le groupe a procédé à la réévaluation des terres à vignes en tenant compte des valeurs données par les experts indépendants. L'impact s'élève à -2 698 k€ soit -2 001 k€ nets d'impôts différés inscrit en réserve de réévaluation.



Les valeurs des actifs immobiliers selon le modèle du coût sont les suivantes :

Valeurs en K€		Au 01/01/2020	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Variation de Périmètre	Autres variations	Au 31/12/2020
Terrains	Brut	24 464	475	- 3	-	-	-	24 936
	Amort.	-884	- 160	2	-	-	-	-1 042
	Net	23 580	315	1	-	-	-	23 894
Vignoble	Brut	182 293	5 631	- 1 310	-	-	78	186 536
	Amort.	-24 580	- 2 795	714	-	-	-	-26 661
	Net	157 713	2 836	596	-	-	78	159 875
Constructions	Brut	128 138	2 689	- 1 116	- 63	-	717	130 365
	Amort.	-50 347	- 4 518	379	21	-	-	-54 465
	Net	77 791	1 829	737	42	-	717	75 900
Sous-total Immobilier	Brut	334 895	8 795	-2 429	-63	-	639	341 837
	Amort.	-75 811	-7 473	1 095	21	-	-	-82 168
	Net	259 084	1 322	-1 334	-42	-	639	259 669

Tests de dépréciation

L'ensemble des actifs non courants a fait l'objet de tests de dépréciation par le groupe au 31 décembre 2020 selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

- Les calculs réalisés s'appuient sur les données suivantes :
 - ✓ année 2020 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
 - ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2021 à 2025 (prévisions budgétaires établies en 2020 pour la période 2021-2025) ;
 - ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul est de 2,0 % pour le champagne et 3,0 % pour les vins du Portugal ;
 - ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,5 % pour le champagne et 6,2 % pour les vins du Portugal.

Les tests effectués conduisent à une estimation équivalente à 138 % de la valeur comptable pour le champagne, à 132 % pour les vins du Portugal confirmant ainsi les valeurs de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les actifs non courants du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2020, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables pour le Champagne.



Note 16. Autres actifs non courants

Valeurs en K€	Au 01/2020	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Autres variations	Au 31/12/2020
Titres de participation	691				0	691
Autres titres immobilisés	394	5				399
Autres immobilisations financières	1 153	51	-14	-12	29	1 207
TOTAL	2 238	56	-14	-12	29	2 297

Sociétés non consolidées - Valeurs des titres en K€		Au 31/12/2020
SADEVE SA	Pourcentage de détention de l'ordre de 11 % Aucun contrôle, ni pouvoir	640
SICA Essor Champenois	Société d'intérêt collectif agricole	23
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	Pourcentage de détention à 24,75 % Importance négligeable	14
AGROGARANTE - Mutua SA	Pourcentage de détention négligeable	10
Caixa de crédito agricola - Tabuaço	Pourcentage de détention négligeable	2
CSGV	Pourcentage de détention négligeable	2
Total		691

Titres mis en équivalence en K€	12/2020	12/2019
A l'auberge Franc Comtoise	1 043	1 170
SAS VPHV	18	
Quote-part dans les capitaux propres	1 061	1 170
A l'auberge Franc Comtoise	-128	-95
SAS VPHV	-2	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-130	-95

Les données concernant l'Auberge Franc Comtoise et VPHV ne sont pas communiquées compte tenu de leur caractère non significatif au niveau du groupe Vranken-Pommery Monopole.

Note 17. Stocks

En K€	12/2020	12/2019
Matières premières	97 528	115 646
En-cours de production	514 816	504 009
Produits intermédiaires & finis	60 707	66 686
Provisions	-591	-541
Total	672 460	685 800

En K€	Note annex	12/2020	12/2019
Début de période		685 800	696 480
Variation de stocks	2	-12 376	-10 965
Ecart de conversion		-914	358
Evolution des provisions		-50	-73
Fin de période		672 460	685 800

L'impact de la mise en valeur de marché des raisins provenant des vignobles du Groupe se décompose comme suit :

En K€	12/2020	12/2019
Incidence sur le stock	11 777	11 069
Incidence sur le résultat	708	4 986
Fiscalité différée	1	-1 383
Incidence nette sur le résultat	709	3 603

Note 18. Clients & comptes rattachés

En K€	12/2020	12/2019
Brut	65 955	65 552
Dépréciations	-2 318	-2 105
Total	63 637	63 447

Les créances clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an.

Risque de crédit

Les clients du Groupe peuvent naturellement engendrer un risque financier notamment lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes de trésorerie ou à une procédure collective de type redressement ou liquidation judiciaire.

Pour ces raisons, et afin de garantir au mieux le recouvrement des créances, le Groupe a souscrit des assurances crédit auprès d'Euler-Hermès, pour ce qui concerne le marché français et les DOM TOM et auprès de la COFACE, pour ce qui concerne les marchés à l'exportation.

En outre, les dix premiers clients représentent environ 46,7 % du chiffre d'affaires.

Les créances échues non réglées font l'objet d'une provision en cas de risque de non recouvrement.

Au 31 décembre 2020, le montant des créances cédées s'élève à 60.231 K€.

Note 19. Autres actifs courants

En K€	12/2020	12/2019
Avances et acomptes versés sur commandes	2 246	2 296
Fournisseurs débiteurs	1 687	1 708
Personnel et comptes rattachés	79	95
Organismes sociaux	229	264
Autres créances	11 055	1 513
Comptes courants d'associés	1 635	14
Etat	15 366	15 785
Dépréciation	-36	-36
Autres créances	30 015	19 343
Charges constatées d'avance diverses	4 008	5 521
Comptes de régularisation	4 008	5 521
Total	36 269	27 160
Ventilation par échéances en k€	12/2020	12/2019
- 1 an	34 595	25 486
de 1 an à 5 ans	1 674	1 674
Total	36 269	27 160

Note 20. Disponibilités

En K€	12/2020	12/2019
Disponibilités	17 469	6 542
Total	17 469	6 542

Les disponibilités sont principalement composées de comptes bancaires.

Risque de Liquidité

La capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers est surveillée par la Direction Financière. La liquidité repose sur le maintien de disponibilités, de facilités de crédit confirmées, d'opérations de cession de créances et sur la mise en place de crédits de vieillissement afin de permettre le financement du vieillissement des vins.

Afin d'optimiser la gestion de ses disponibilités de manière centralisée, la société Vranken-Pommery Monopole a conclu avec l'ensemble de ses filiales françaises une convention de trésorerie.

Cette convention permet à Vranken-Pommery Monopole de centraliser la quasi-totalité des excédents disponibles des sociétés contrôlées.

Les filiales du Groupe peuvent également mettre en place des financements en fonction de leurs projets et/ou de leurs acquisitions. Il peut s'agir notamment d'achats de terres à vignes, ou d'équipements industriels. Sur les filiales étrangères, le Groupe privilégie dans la mesure du possible les financements locaux dans la devise concernée.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe renouvelle régulièrement l'ensemble de ses crédits de vieillissement bancaires.

Vranken-Pommery Monopole n'a pas d'échéance obligataire en 2021.

Note 21. Capitaux propres (part du groupe)

Composition des capitaux propres en K€	12/2020	12/2019
Capital de la société mère	134 056	134 056
Primes	45 013	45 013
Réserves	188 922	190 204
Résultat de la Période	235	76
Total	368 226	369 349

Composition du capital en Volume	12/2020	Valeur nominale
A l'ouverture	8 937 085	15
Augmentation de Capital		
Acquisition		
Cession		
A la clôture	8 937 085	15

Composition des capitaux propres en K€	12/2020	12/2019
Capitaux propres - part du groupe	368 226	369 349
Participations ne donnant pas le contrôle	4 330	4 251
Capitaux propres	372 556	373 600

Note 22. Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires

Evolution en K€	Au 01/01/2020	Nouveaux emprunts	Rembours-ements	Variation des financements à court	Ecart de conversion	Au 31/12/2020
Emprunts obligataires listés	220 000					220 000
Emprunts bancaires *	100 267	32 131	-9 984	-14	-43	122 357
Crédits de vieillissement	341 010	5 000	-18 000			328 010
Concours bancaires	52 064			-24 591	-64	27 409
Autres dettes financières	4 516	232	-22			4 726
Comptes courants d'associés **	441			-215		226
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	718 298	37 363	-28 006	-24 820	-107	702 728
* dont contrats de location (IFRS 16)	30 899	1 193	-4 572	-14	-43	27 463
** dont dividendes à payer						-

Ventilation par échéances en K€	DETTES COURANTES		DETTES NON COURANTES		TOTAL
	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Emprunts obligataires		175 000	45 000		220 000
Emprunts bancaires *	13 506	80 007	28 844		122 357
Crédits de vieillissement	33 100	294 910			328 010
Concours bancaires	27 409				27 409
Autres dettes financières	4 726				4 726
Comptes courants d'associés	226				226
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	78 967	549 917	73 844		702 728
* dont contrats de location (IFRS 16)		3 709	12 162	11 592	27 464

Au 31 décembre 2020, les dettes liés aux contrats de location se montent à 27.464 K€.

Endettement financier net K€	Note annexe	12/2020	12/2019
Emprunts et dettes bancaires (non courant)	22	623 761	636 733
Emprunts et concours bancaires (courant)	22	78 967	81 565
Endettement du groupe		702 728	718 298
Comptes courants d'associés débiteurs	19	-1 635	-14
Actifs et Passifs financiers courants	29	-5	326
Trésorerie	20	-17 469	-6 542
Endettement financier net		683 619	712 068

Le groupe a renouvelé en 2020 ses crédits de vieillissement arrivés à échéance jusqu'en 2022 et au-delà, et n'a pas d'échéance obligataire avant 2022.



Trésorerie nette	Note annexe	12/2020	12/2019
Concours bancaires	22	-27 409	-52 064
Trésorerie	20	17 469	6 542
Trésorerie nette		-9 940	-45 522

Risque d'exigibilité

Plusieurs emprunts souscrits par le groupe Vranken-Pommery Monopole sont assortis de clauses pouvant déclencher une exigibilité anticipée, en fonction du respect de ratios financiers calculés au niveau consolidé vérifiés lors de chaque clôture annuelle.

Emprunts obligataires :

Le Groupe a cherché au cours de ses dernières émissions obligataires à harmoniser progressivement l'ensemble de ses covenants financiers afin d'en faciliter la gestion et le suivi, mais aussi et surtout de respecter l'égalité de traitement entre les différents souscripteurs, qu'ils soient investisseurs institutionnels ou particuliers.

L'ensemble des emprunts obligataires du groupe sont aujourd'hui soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Le Montant Défini a été déterminé en fonction des différentes émissions obligataires de la manière suivante :

- Emprunt obligataire de 25.000 K€ 257.500 K€
- Emprunt obligataire de 50.000 K€ 276.600 K€
- Emprunt obligataire de 145.000 K€ 279.200 K€

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2020, ces ratios étaient tous respectés.

Emprunts bancaires :

Un emprunt de 16.000 K€ est aujourd'hui également soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.

- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks

- Montant Défini : 257.500 K€.

Au 31 décembre 2020, ces ratios étaient tous respectés.

Concernant les emprunts bancaires, deux crédits de vieillissement pour un montant total de 13.000 K€ font l'objet d'un covenant pouvant déclencher l'exigibilité en cas de non-respect. Ainsi, la valeur telle que reprise dans les comptes du groupe des stocks de vins et/ou autres actifs immobilisés laissés libres de garantie doit avoir une valeur équivalente à trois fois le Crédit. Ce ratio était respecté au 31 décembre 2020.

Un crédit de vieillissement d'un montant de 10.000 K€ est assorti de deux covenants financiers dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée. Il s'agit des ratios suivants :

- R1 : Fonds Propres / Total Bilan > 20%

- R2 : Dette Financière Nette / Actifs Consolidés < 80%

Au 31 décembre 2020, ces deux ratios étaient respectés.

Le groupe a remboursé par anticipation son crédit de 3,5 MUSD en 2020.

Pour le reste de l'endettement, il n'y a pas de covenants particuliers susceptible d'entraîner l'exigibilité anticipée, en dehors de ceux figurant habituellement dans les contrats de prêts, tels que :

- défaut de paiement à bonne date des échéances,

- cessation ou cession de tout ou partie significative de l'activité.

Par ailleurs, toute référence faite à un niveau de gearing dans certains emprunts oblige le Groupe à prendre toutes les mesures pour se maintenir dans le ratio convenu et, le cas échéant, le rétablir

Risque de taux

L'endettement du groupe au 31 décembre 2020 est composé à 53,79% d'emprunts et dettes à taux variables, indexés principalement sur l'Euribor 1 mois. Le groupe utilise, dans sa gestion du risque de taux d'intérêts, les instruments financiers tels que SWAP et COLLAR en fonction de la situation et des perspectives du marché des taux d'intérêts.

L'Euribor 1 mois moyen constaté en 2020 s'élève à -0,50 % (source Banque de France).

L'exposition de la part non couverte à une augmentation du niveau de taux de 0,5 point sur 12 mois n'aurait pas impacté le résultat financier annuel du Groupe compte tenu de l'application du floor à zéro sur les crédits bancaires.

Les contrats actifs et non actifs au 31 décembre 2020 se décomposent comme suit :

En k€	12/2020	12/2019
COLLAR	5 529	5 529
SWAP	4 246	6 703
Total	9 775	12 232

Au 31 décembre 2020, le niveau des couvertures représentait 2,59 % de l'endettement financier à taux variable. Le Groupe se limite toutefois à des utilisations dans le cadre strict de ses besoins.

En ce qui concerne les instruments financiers en cours au 31 décembre 2020, les niveaux de couverture de taux sont les suivants :

Couverture de type Collar	En k€
Limites de taux comprises entre 1,5% et 3,5%	5 529

Couverture de type SWAP	En k€
Taux fixe inférieur à 2%	4 246
Taux fixe compris entre 2 % et 4 %	0

Les échéances et la juste valeur des instruments dérivés de taux détenus au 31 décembre 2020 se décomposent ainsi :

Années d'échéance - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Contrats échus en 2021	9 375	-
Contrats à échéances postérieures à 2021	400	57

Au 31 décembre 2020, les travaux relatifs à la documentation de la relation de couverture réalisés par le groupe dans le cadre d'IFRS 9 ont conclu à la répartition suivante :

Relation de couverture - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Satisfaisante	9 775	5
Non satisfaisante		

Les charges financières 2020 incluent l'amortissement en résultat net du passif financier ne satisfaisant pas aux critères de comptabilité de couverture.

Risque de Change

Années d'échéance - En k€	Notionnel *	Juste Valeur
Contrats à échéances 2021	1 460	70

* contre valeur en Euro

La part du chiffre d'affaires de l'année 2020 réalisée en devises est de 7,1 %.

Dans la gestion du risque de change, le Groupe utilise des instruments financiers fermes de type ventes à terme.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe d'une variation de 5 % du cours des devises après prise en compte des couvertures serait de 812 K€. Cet impact reste théorique car le Groupe rappelle qu'en cas de variation d'une devise, sa politique tarifaire serait revue pour prendre en compte cette variation et la répercuter sur ses distributeurs.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

en K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 31/12/2020
ACTIFS :				
Titres de participation non consolidés	3	691		691
Autres actifs financiers non courants			399	399
Créances clients			63 637	63 637
Comptes courant d'exploitation et autres créances			32 261	32 261
Actifs financiers courants	2	70		70
Trésorerie			17 469	17 469
Total des actifs financiers		761	113 766	114 527

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

en K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 31/12/2020
PASSIFS :				
Dettes financières courantes et non courantes			702 728	702 728
Autres passifs non courants			-	-
Dettes fournisseurs			107 110	107 110
Dettes fiscales			13 000	13 000
Autres passifs courants			30 440	30 440
Passifs financiers courants	2	65		65
Total des passifs financiers		65	853 278	853 343

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

Le groupe n'a pas identifié d'ajustements au titre du risque de contrepartie (risque de non recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2019 et 2020. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Le groupe utilise la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur (voir note 5.10 des Principes comptables et méthodes d'évaluation). Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les dérivés de change et de taux (cf note 29), qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur ont été constatées en résultat pour la part non efficace (cf note 10), la part efficace étant quant à elle imputée sur les capitaux propres (10 K€ nets d'impôts).

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les Créances clients. Elles sont constatées uniquement en résultat.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Evolution des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Actifs financiers	Passifs financiers	Flux sans incidences sur la trésorerie
Début de période	691	326	
Variation de la Juste valeur par résultat	0	34	34
Variation de la Juste valeur par les capitaux propres	70	-295	-365
Fin de période	761	65	

Décomptabilisation des actifs financiers et passifs financiers

Le groupe a décomptabilisé sur l'exercice :

- les créances et les dettes de TVA sur opérations réciproques pour un montant de 7.284 K€ compte tenu de la convention de consolidation TVA existante au sein du groupe ;
- les créances cédées (Note 18) lorsqu'elles répondent aux critères décrits en note 5.12 des Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Note 23. Provisions pour retraites et avantages au personnel

En K€	Note annexe	12/2020	12/2019
Début de période		13 918	10 782
Réévaluation en autres éléments du résultat global		214	2 011
Charges & Produits opérationnels du compte de résultat	4	-32	1 055
Charges & Produits financiers du compte de résultat	10	111	173
Autres variations		-53	-103
Fin de période		14 158	13 918

Au cours du premier semestre 2019, la signature de nouveaux accords sur les sociétés du périmètre champenois du groupe avait conduit à doter une provision complémentaire.

Par ailleurs, le taux d'actualisation est passé de 0,80% à 0,60%.

Analyse de la situation financière :

En K€	12/2020	12/2019
Engagement brut	14 217	13 975
Actifs de couverture	-59	-57
Provision comptable	14 158	13 918
Indemnités de fin de carrière	5 015	5 210
Couverture des frais médicaux	8 904	8 345
Médailles du travail	238	363

Analyse des charges des régimes :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	12/2020	12/2019
Coût des services rendus	26	238	-5	260	1 474
Prestations versées	-143	-129	-19	-291	-419
Composante opérationnelle de la charge	-117	109	-24	-32	1 055
Composante financière de la charge	42	67	3	111	173
TOTAL	-75	176	-20	80	1 228

Ecarts actuariels générés pour la période sur les régimes postérieurs à l'emploi :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	12/2020	12/2019
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	10	8		18	12
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	123	499	-109	513	1 886
Ecarts d'expérience	-196	-124	3	-318	113
TOTAL des réévaluation en autres éléments du résultat global	-63	383	-106	214	2 011

L'ensemble des avantages au personnel a fait l'objet d'une évaluation par un actuair e indépendant au 31 décembre 2020.

Une étude de sensibilité a été réalisée en faisant évoluer les taux de référence retenus. L'évolution des taux de +/- 0,5 % est décrite ci-dessous :

Test de sensibilité en %	12/2020	+ 0,5 %			- 0,5 %		
		Dette actuarielle	Coût des services	Coût de l'actualisation	Dette actuarielle	Coût des services	Coût de l'actualisation
Taux d'actualisation		-9,00%	10,00%	-4,99%	10,45%	39,50%	-73,36%
Taux de revalorisation des salaires		2,44%	12,04%	-17,60%	-2,26%	-9,61%	-20,64%
Taux de revalorisation des frais médicaux		7,76%	27,47%	-10,05%	-6,63%	7,86%	-19,36%

Note 24. Impôts différés

	12/2020	12/2019
En K€	ID	ID
Impôts différés actifs	413	143
Impôts différés passifs	-57 635	-57 443
Impôts différés nets	-57 222	-57 300

Détail des impôts différés :	12/2020	12/2019
En K€	ID	ID
Déficits reportables	5 140	3 820
Décalage temporaire	-1 999	-1 721
Actifs immobilisés	-58 231	-58 524
Actifs Biologiques	-3 042	-3 043
Instruments financiers	-1	84
Engagements envers le Personnel	3 574	3 464
Eliminations des marges en stocks	1 164	2 482
Contrats de Locations	-1 213	-1 444
Amortissements dérogatoires	0	-3
Charges à étaler & Divers	-2 616	-2 416
Impôts différés nets	-57 222	-57 300

En K€	12/2020	12/2019
Début de période	-57 300	-55 007
Variation par le résultat	332	-677
Variation par les capitaux propres	-264	-1 286
Ecart de conversion	10	-1
Reclassement en passifs destinés à être cédés		-329
Fin de période	-57 222	-57 300

Note 25. Fournisseurs & comptes rattachés

En K€	12/2020	12/2019
Fournisseurs & comptes rattachés	107 110	94 202
Total	107 110	94 202

Les fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 26. Provisions pour risques & charges

En K€	12/2020	12/2019
Début de période	0	0
Dotations	6	0
Reprises	0	0
Fin de période	6	0
Soit : Risques de change & Couverture de taux		
Risques s/Créances courantes	6	-

Note 27. Dettes d'impôts

En K€	12/2020	12/2019
Dettes fiscales	13 000	11 645
Total	13 000	11 645

Les dettes d'impôts sont à échéance de moins d'un an.

Note 28. Autres passifs courants

En K€	12/2020	12/2019
Avances et acomptes reçus	18 842	13 000
Dettes sociales	9 301	9 535
Divers	2 297	2 102
Autres dettes	11 598	11 637
Produits constatés d'avance	691	642
Comptes de régularisation	691	642
Total	31 131	25 279

Les autres passifs courants sont à échéance de moins d'un an.

Risques prud'homaux

Les passifs constatés en la matière sont déterminés sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés et sont inscrits en dettes sociales.

Note 29. Actifs et passifs financiers courants

En K€	12/2020	12/2019
Actifs financiers courants	70	0
Passifs financiers courants	-65	-326
Total	5	-326

En K€	12/2020	12/2019
Couvertures de Taux	5	-326
Couvertures des Devises		
Total	5	-326

En K€	12/2020	12/2019
Début de période	-326	-634
Variation par le résultat	36	120
Variation par les capitaux propres*	295	188
Fin de période	5	-326

Ventilation par échéances en k€	12/2020	12/2019
- 1 an	-52	-50
de 1 an à 5 ans	57	-276
Total	5	-326

Note 30. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés en K€	12/2020	12/2019
Avals & cautions	536	172
Locations simples *	0	0
Intérêts sur emprunts non échus	38 000	48 654
Total Engagements financiers donnés	38 536	48 826

Dettes garanties par sûretés réelles données en K€	12/2020	12/2019
Dettes garanties par sûretés réelles (stock de vins de champagne)	328 010	350 916
Dettes garanties par sûretés réelles (immobilisations incorporelles)		
Dettes garanties par sûretés réelles (autres actifs)	24 644	44 695
Total Dettes garanties par sûretés réelles	352 654	395 611

Engagements financiers reçus en K€	12/2020	12/2019
Avals & cautions	390	24 351
Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE	21 600	
Total Engagements financiers reçus	21 990	24 351

Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, le groupe a eu recours au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à concurrence de 24 M€. La garantie de l'Etat est accordée aux banques à hauteur de 90% du montant emprunté, soit 21,6 M€.

Engagements réciproques

- Engagements en matière d'approvisionnement

Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins.

Ces engagements portent sur des surfaces : dès lors le caractère aléatoire de la vendange tant au niveau de rendement en appellation que des prix ne permet pas d'en donner une estimation fiable.

- Vins bloqués

Ces engagements portent sur des hectolitres de vins de champagne constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives. Leur valeur sera fixée à la date où ces vins feront l'objet d'une décision de déblocage.

L'estimation actuelle de la valeur des vins bloqués nous paraît difficile à mettre en œuvre de façon raisonnable compte tenu de l'ignorance de cette date.

Nous ne connaissons ni le prix de la dernière vendange avant le déblocage ni la négociation qui permettra de les valoriser.

Note 31. Secteurs Opérationnels

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Activité en K€	12/2020	%	12/2019	%
Champagne et autres	213 108	87%	246 843	90%
Vins des Sables et de Provence	30 898	13%	27 782	10%
Total	244 006	100%	274 625	100%

Répartition du Résultat Opérationnel Courant consolidé par Activité en K€	12/2020	%	12/2019	%
Champagne et autres	15 508	82%	20 114	83%
Vins des Sables et de Provence	3 296	18%	4 199	17%
Total	18 804	100%	24 313	100%

Répartition des Immobilisations Incorporelles nettes par Activité en K€	12/2020	12/2019
Champagne et autres	99 081	99 414
Vins des Sables et de Provence	1 278	1 480
Total	100 359	100 894

Répartition des Immobilisations Corporelles nettes par Activité en K€	12/2020	12/2019
Champagne et autres	232 243	241 382
Vins des Sables et de Provence	147 633	141 457
Total	379 876	382 839

Répartition des Immobilisations Financières nettes par Activité en K€	12/2020	12/2019
Champagne et autres	2 139	2 080
Vins des Sables et de Provence	158	158
Total	2 297	2 238

Répartition des Stocks par Activité en K€	12/2020	12/2019
Champagne et autres	656 086	669 291
Vins des Sables et de Provence	16 374	16 509
Total	672 460	685 800

Répartition des Investissements par Activité en K€	12/2020	12/2019
Champagne et autres	5 142	14 747
Vins des Sables et de Provence	9 898	10 867
Total	15 040	25 614

Note 32. Parties liées

Conformément à l'IAS 24, les informations relatives aux parties liées sont détaillées ci-après :

- Les relations entre les parties liées sont regroupées en 3 catégories :
 - ✓ le Groupe Compagnie Vranken, principal actionnaire de Vranken-Pommery Monopole,
 - ✓ les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence,
 - ✓ les administrateurs ou actionnaires, dirigeants, personnes physiques.

Toute transaction fait l'objet de facturation.

- Nature des flux :
 - ✓ Matières premières et Produits en cours : Raisins, moûts, vins clairs, bouteilles sur lattes
 - ✓ Produits finis : Champagne, Porto, Vins Listel, Autres vins et spiritueux
 - ✓ Prestations : Viticoles, vinicoles, industrielles, administratives, loyers, redevances, courtage et ducroire
 - ✓ Produits et charges financiers : Intérêts comptes courants
 - ✓ Rémunérations versées : Contrats de travail, mandats, avantages en nature, jetons de présence
- Composition des parties liées :
 - ✓ Sociétés du Groupe Compagnie Vranken, contrôlant la société Vranken-Pommery Monopole
 - ✓ Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 - ✓ Administrateurs, actionnaires et membres de la famille proche, directement ou indirectement au travers de sociétés.

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Concernant les opérations avec la société A l'auberge Franc Comtoise SAS et la SAS VPHV, les sommes présentées correspondent uniquement aux opérations réalisées à partir de la mise en équivalence de ces sociétés.

En K€	12/2020	12/2019
Chiffre d'affaires - Produits finis	8	35
Chiffre d'affaires - Prestations	5	27
Produits financiers		
Autres achats, prestations et commissions	261	429
Passif courant	48	40
Actif courant	137	55

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec le Groupe Compagnie Vranken

En K€	12/2020	12/2019
Chiffre d'affaires - Produits finis (y compris vente vendange)	956	6 042
Chiffre d'affaires - Prestations	4 625	1 027
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	869	732
Autres produits	37	18
Produits de redevances de marques et savoir-faire	-	6 512
Produits sur cessions d'immobilisations	672	8 708
Achats de matières premières, produits en cours et finis	365	2 847
Prestations de holding animatrice	1 764	2 272
Locations immobilières	332	303
Autres achats, prestations et commissions	266	452
Charges de personnel et rémunérations versées	46	10
Charges de redevances de marques	101	89
Charges financières	35	30
Compte courant d'associé créditeur	1 381	426
Passifs liés aux contrats de location	10 839	11 688
Autres passifs courants	912	1 330
Compte courant d'associé débiteur	17	14
Actifs non courant	468	279
Actif courant	11 194	10 676

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec des personnes physiques, administrateurs ou actionnaires directement ou indirectement

En K€	12/2020	12/2019
Chiffre d'affaires - Produits finis	54	57
Chiffre d'affaires - Prestations	638	913
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	12	40
Achats de matières premières et produits en cours	-	11
Autres achats, prestations et commissions	664	1 271
Charges fiscales	2	1
Charges de personnel et rémunérations versées *	803	1 472
Charges de redevances de marques	37	42
Charges financières	0	0
Passifs liés aux contrats de location	616	952
Passif courant	749	1 075
Compte courant d'associé créditeur	12	15
Actif courant	765	941

(*) Aucun des mandataires sociaux des sociétés du Groupe ne bénéficie de clauses parachute, ni de clauses de complément de retraite, au titre de leur mandat social, en dehors des clauses du droit du travail et des conventions collectives pour ceux d'entre eux qui bénéficient par ailleurs d'un contrat de travail. Les rémunérations des dirigeants ne sont composées que d'avantages court terme.

En dépit de liens commerciaux avec certaines sociétés du Groupe Compagnie Vranken, aucune de celles-ci n'est intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Vranken-Pommery Monopole, étant donné que ces entités relèvent de services autonomes distincts, réalisent des opérations à des conditions de marché et que le Groupe Compagnie Vranken établit des comptes consolidés.



Note 33. Evénement post-clôture

Le début de l'année 2021 a été marqué par la reconduction des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement (couvre-feu, fermeture d'établissement accueillant du public, mesures de soutien financier...). Ces événements sont pris en compte par le groupe dans ses principales estimations comptables au 31 décembre 2020, notamment dans les scénarios à l'appui desquels ont été évalués les actifs (cf Note 15).

Note 34. Chiffres clés de la société mère (en K€)

Compte de résultat	12/2020	12/2019
Chiffre d'affaires	234 907	273 693
Résultat d'Exploitation	717	725
Résultat Courant	4 895	5 584
Résultat Net	1 533	1 673

Bilan	12/2020	12/2019
Capital social	134 056	134 056
Capitaux propres	289 094	287 556
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	223 874	223 874
Dettes financières auprès des établissements de crédit	43 015	37 326
Actif immobilisé	377 073	374 522
Total Bilan	752 688	711 143